

Charte (1/2)

Nous représentons l'accordéon d'une seule voix au niveau national et international;

Nous implémentons activement les conditions cadres normatives et financières de notre association au niveau national.

Nous cultivons la cohésion, les échanges et les relations;

Nous communiquons et nous informons de manière ciblée et adaptée et nous connectons les multiples ressources et qualités.

Nous cultivons les contacts afin de faciliter la cohésion, les échanges et les relations.

Nous nous engageons à représenter toutes les formes d'expressions et les régions;

Les différentes formes d'expressions et régions sont consciemment respectées et représentées.

Nous nous engageons nationalement pour la promotion de la relève;

Nous favorisons et cherchons activement le contact avec des prestations de formation musicale et nous soutenons des projets tournés vers l'avenir.

Charte (2/2)

Nous soutenons la formation et la formation continue de nos membres;

Nous voulons et nous soutenons le développement musical de nos membres au travers de différentes formations.

Nous organisons des manifestations nationales;

Nous organisons dans un tournus défini des manifestations nationales et médiatiques.

Nous sommes innovatifs et nous respectons notre patrimoine sous toutes ses facettes;

Nous évoluons dans tous les domaines (par ex. instruments, formations, littérature, etc.) et nous respectons parallèlement notre patrimoine.

Nous conseillons, nous encourageons et nous travaillons avec une structure efficace.

Nous conseillons et encourageons nos membres et nous gérons minutieusement nos ressources humaines et financières.

Septembre 2018